



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E82684

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2019



ÉDITÉ LE 05/02/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2002

Raison sociale : CCZ

Forme juridique : SARL

19 RUE DES MURIERS
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE

Téléphone : 04 77 22 00 40

Fax :

Siren : 444 437 792 00039

Portable : 06 19 13 48 76

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 20441 C

CAIRE FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4450958904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4450958904

Site Internet : www.caire-couverture-zinguerie.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

E-mail : cairefrederic@hotmail.fr

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 202 962

Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	04/04/2017
3141	Eléments accessoires de couverture		31/01/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	21/02/2017
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.